

**POUR DISCUSSION ET ORIENTATION**

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**La dimension sectorielle des activités de l'OIT:
Actualisation des aspects sectoriels au regard
de la crise économique mondiale****Introduction**

1. Lors de sa 98^e session (juin 2009), la Conférence internationale du Travail a appelé à mettre en œuvre un Pacte mondial pour l'emploi afin de mettre au cœur des plans de relance et autres mesures nationales de lutte contre la crise aussi bien les questions relatives à l'emploi et au marché du travail que la protection sociale et le respect des droits des travailleurs. L'expertise du BIT a été reconnue comme un outil essentiel pour la mise en œuvre des recommandations du pacte dans un certain nombre de domaines tels que la collecte et la diffusion d'informations, le contrôle et l'évaluation des mesures prises par les mandants, la recherche et l'analyse sociale et économique ainsi que le renforcement des capacités de diagnostic et de conseil au niveau national. Le présent document décrit les activités sectorielles entreprises depuis mars 2009 dans le cadre de la réponse de l'OIT à la crise économique mondiale et des priorités définies dans le pacte.
2. En outre, le présent document passe en revue les faits nouveaux survenus au niveau sectoriel. Il présente notamment les activités menées par l'OIT dans les secteurs du bâtiment, des services financiers et de l'automobile; des informations et des analyses sur des secteurs récemment touchés par la crise comme l'industrie du textile et de l'habillement et l'aviation civile; et les principaux résultats d'un examen approfondi des mesures et programmes de relance sectoriels adoptés dans plus de 62 pays. On trouvera en conclusion des orientations pour l'action à venir.

Evolution récente

3. Bien que l'économie mondiale montre quelques signes de reprise, des difficultés sont encore attendues sur le marché du travail. L'emploi a continué à régresser dans la plupart des pays de l'OCDE et dans certaines économies émergentes (voir tableau 1). Entre mars 2008 et mars 2009, près de 7,4 millions d'emplois ont été supprimés. Tous les grands secteurs économiques ont été touchés. L'emploi a fortement reculé dans l'industrie manufacturière (-4,4 millions), dans le bâtiment (-1,7 million) et dans le commerce de gros et de détail (-1,1 million). Si beaucoup d'emplois ont été supprimés dans le secteur

privé entre 2008 et 2009, 626 000 emplois supplémentaires ont été créés dans le secteur public pendant la même période.

Tableau 1. L'emploi dans les principaux secteurs économiques (pays sélectionnés, en milliers) *

	Mars 2008	Mars 2009	Evolution de l'emploi
Economie totale ^{1**}	629 222,2	621 823,4	-7 398,7
Agriculture, sylviculture et pêche ²	39 454,8	38 756,3	-698,5
Industrie manufacturière ³	83 604,4	79 199,6	-4 404,7
Bâtiment ⁴	42 535,7	40 791,4	-1 744,3
Commerce de gros et de détail ⁵	98 207,5	97 063,2	-1 144,2
Hôtellerie-restauration ⁶	37 632,2	37 262,9	-369,3
Transport, entreposage et communications ⁷	29 887,4	29 929,5	42,1
Administration publique ⁸	39 269,9	39 895,5	625,6

* Pays sélectionnés: Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Macao (Chine), Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Taiwan (Chine), Thaïlande et Turquie.

** L'ensemble des chiffres de l'économie totale sont des chiffres globaux dans lesquels sont inclus ceux des secteurs qui ne sont pas représentés dans le tableau; le nombre des emplois en Australie a été mesuré en février.

¹ Sauf Macao (Chine), et Taiwan (Chine). ² Sauf l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, le Canada, Macao (Chine), et la Turquie; prend uniquement en compte les chiffres de l'agriculture du Chili, du Japon, de la Malaisie et de la Thaïlande. ³ Sauf l'Australie, le Brésil et la Turquie. ⁴ Sauf l'Australie et la Turquie. ⁵ Sauf l'Australie, la Colombie et la Turquie. ⁶ Sauf l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Colombie et la Turquie. ⁷ Sauf l'Australie, le Brésil et la Turquie. ⁸ Sauf l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, la Colombie, la Nouvelle-Zélande et la Turquie.

Note: Les données présentées sont celles dont disposait l'OIT en août 2009. Ces données sont établies à partir de définitions nationales et n'ont pas été ajustées ou modifiées par l'OIT.

Source: Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays; les données concernant les pays de l'Union européenne (UE) sont fournies par EUROSTAT.

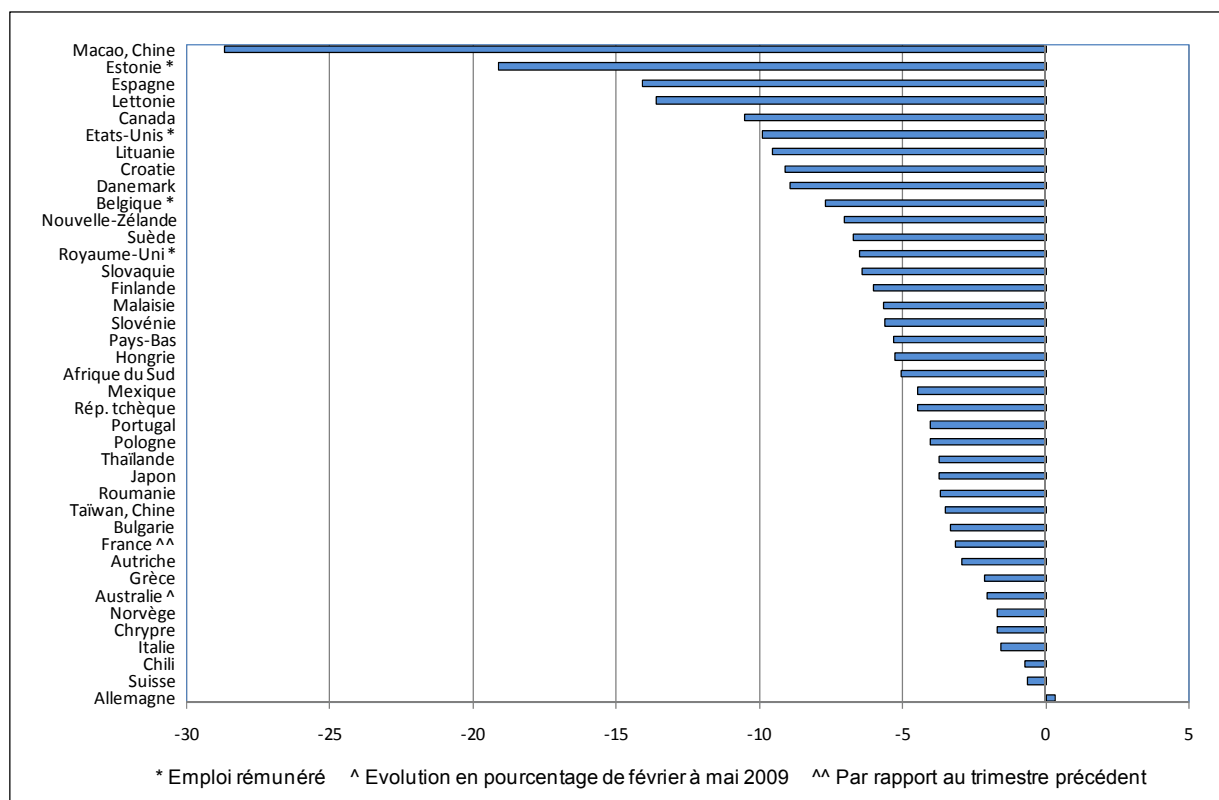
4. Le nombre des suppressions d'emplois est probablement plus élevé si l'on prend en compte les travailleurs intérimaires et ceux qui relèvent d'un contrat d'externalisation ou de sous-traitance dans les chaînes d'approvisionnement. Bien qu'il n'y ait pas d'estimations officielles, certains analystes considèrent que la crise économique a provoqué une forte réduction du travail intérimaire. Ainsi, dans certains pays de l'Union européenne, la contraction de l'emploi intérimaire pourrait atteindre 40 pour cent dans l'industrie manufacturière et le bâtiment, par exemple ¹. Les travailleurs intérimaires sont souvent les premiers à perdre leur emploi.
5. L'impact de la crise a été particulièrement prononcé dans l'industrie manufacturière. Entre mars 2008 et mars 2009, l'emploi a fortement reculé à Macao, Chine (-28,7 pour cent), dans les Etats baltes (-14 pour cent en moyenne), en Espagne (-14,1 pour cent), au Canada (-10,5 pour cent) et aux Etats-Unis (-9,9 pour cent); la situation s'est également détériorée en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud où l'emploi a respectivement reculé de 7 et de 5 pour cent (voir figure 1). En Europe, la contraction de l'emploi est nettement supérieure au 0,9 pour cent de baisse moyenne annuelle enregistré dans l'industrie entre 2000 et 2008 ². Dans la plupart des pays, les licenciements les plus massifs sont survenus au cours

¹ OIT: *Les agences d'emploi privées, les travailleurs intérimaires et leur contribution au marché du travail*, document de réflexion à débattre au cours de l'Atelier visant à promouvoir la ratification de la convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997, octobre 2009.

² EUROSTAT: «Specialisations within EU manufacturing», *Statistics in Focus*, question n° 62/2009.

du dernier trimestre de 2008 et du premier trimestre de 2009. Cette tendance négative perdure pendant le deuxième trimestre de 2009 avec des suppressions d'emplois significatives aux Etats-Unis (-427 000), au Japon (-380 000), au Mexique (-156 200) et en Espagne (-101 900)³. Aucun secteur n'a été épargné par les suppressions d'emplois mais la plupart d'entre elles concernent l'industrie des biens durables comme les véhicules automobiles et les pièces, les fabrications métallurgiques, les matériels électroniques et informatiques et les textiles et l'habillement. C'est surtout dans les pays d'Europe orientale et dans certaines économies en développement que l'emploi dans le secteur du textile et de l'habillement a régressé (voir section suivante).

Figure 1. Emploi dans le secteur manufacturier (évolution en pourcentage entre mars 2008 et mars 2009)



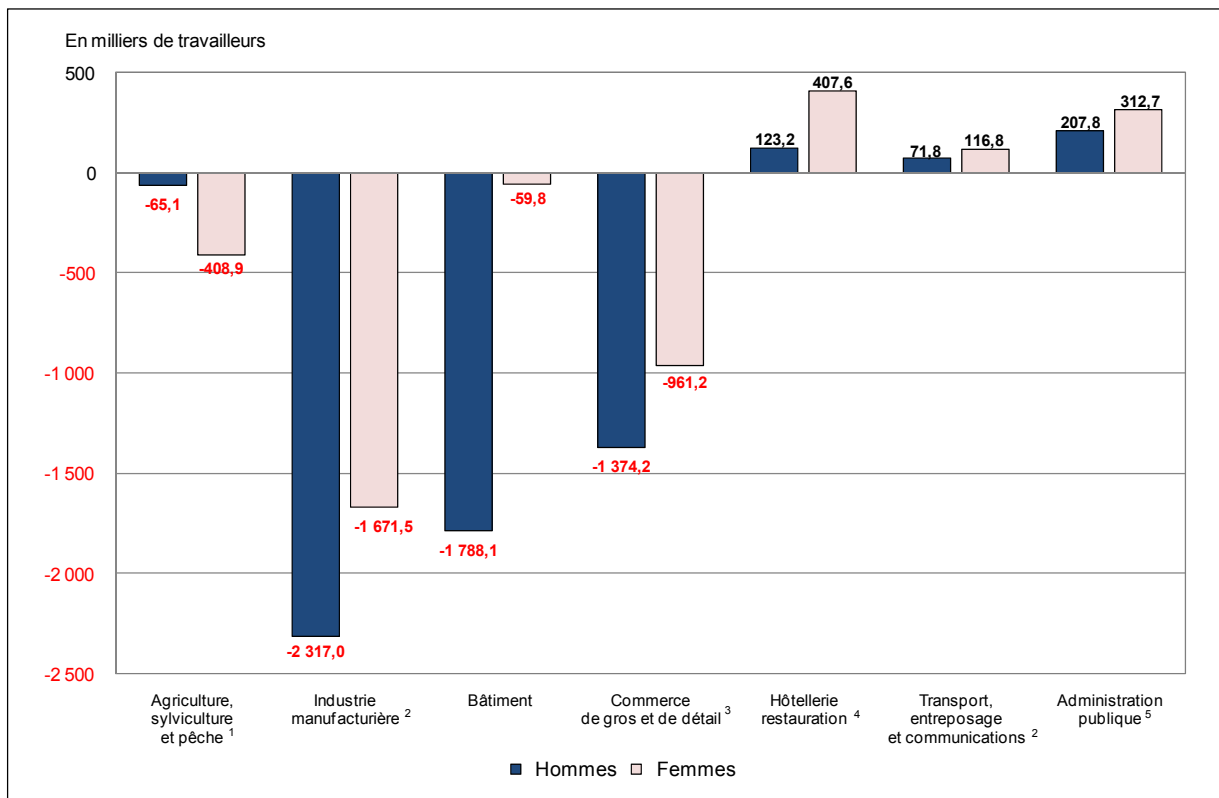
Source: Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays; les données relatives aux pays de l'Union européenne sont fournies par EUROSTAT.

6. Les suppressions d'emplois se répartissent de manière inégale entre les différentes catégories de travailleurs. Selon les données ventilées par sexe dont on dispose, les hommes semblent avoir été plus touchés par le chômage que les femmes dans les principales activités économiques. De mars 2008 à mars 2009, les hommes ont été davantage concernés par les suppressions d'emplois que les femmes dans des secteurs tels que le bâtiment et l'industrie manufacturière (voir figure 2). Cette évolution a été plus sensible dans certains pays que dans d'autres. Par exemple, 670 000 emplois masculins contre 22 100 emplois féminins ont été supprimés dans le secteur du bâtiment en Espagne. Au Japon, 170 000 emplois masculins contre 40 000 emplois féminins ont été détruits dans ce secteur pendant la même période⁴. Même dans les secteurs où les travailleuses sont majoritaires comme le commerce de gros et de détail, les hommes ont été les principales victimes des suppressions d'emplois (voir figure 2).

³ Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays.

⁴ Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays.

Figure 2. Evolution de l'emploi selon le sexe du 1^{er} trimestre 2008 au 1^{er} trimestre 2009 dans les principaux secteurs économiques (pays sélectionnés) *



* Pays sélectionnés: Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Taiwan (Chine), et Thaïlande.

¹ Sauf le Brésil et les Etats-Unis. ² Sauf le Brésil. ³ Sauf le Brésil et le Royaume-Uni. ⁴ Sauf l'Afrique du Sud, le Brésil et les Etats-Unis. ⁵ Sauf l'Afrique du Sud, le Brésil, les Etats-Unis, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Note: Les données présentées sont celles dont disposait le BIT en août 2009. Ces données sont établies à partir de définitions nationales et n'ont pas été ajustées ou modifiées par le BIT.

Source: Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays; les données concernant les pays de l'Union européenne (UE) sont fournies par EUROSTAT.

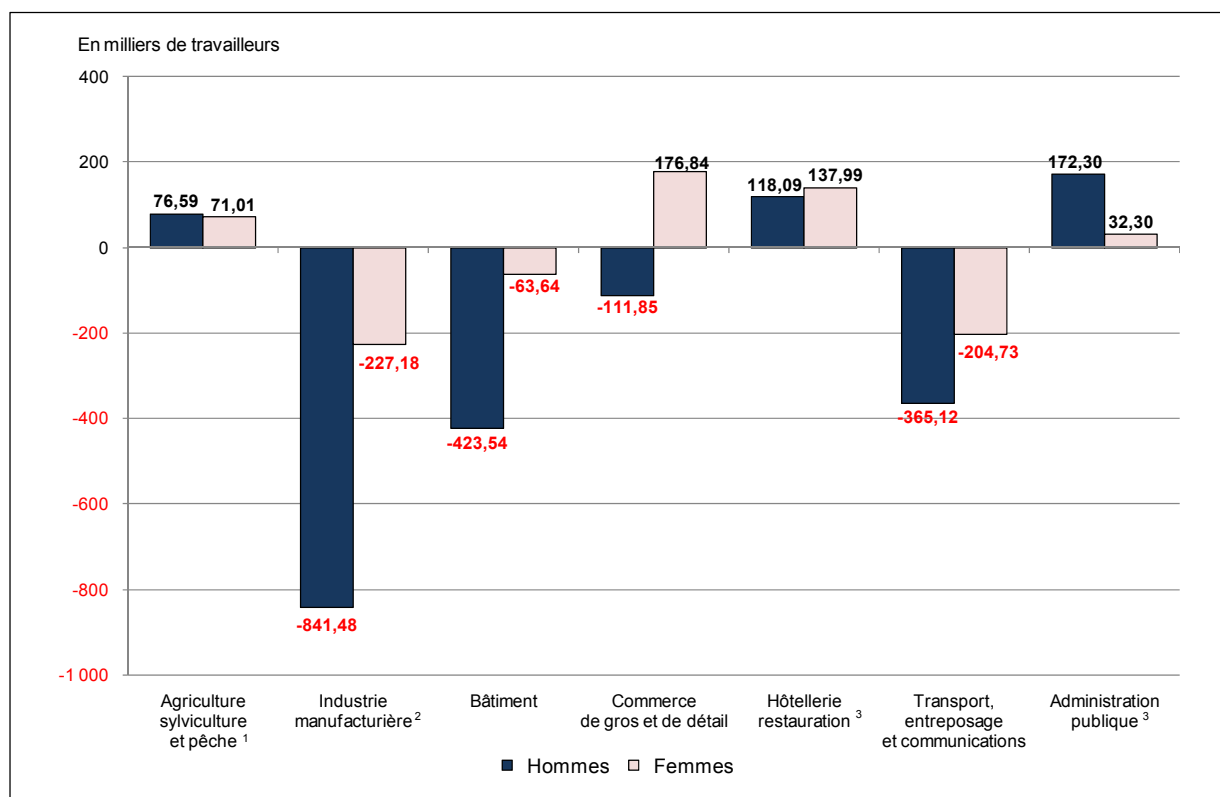
7. Pendant le deuxième trimestre de 2009, l'emploi masculin a continué de décliner mais à un rythme moins soutenu que l'emploi féminin (voir figure 3). Toutes ces tendances doivent être analysées avec prudence dans la mesure où elles ne concernent qu'un nombre limité d'économies développées et ne rendent pas compte de la dynamique de certains sous-secteurs. Par exemple, les chiffres du Japon, de la Thaïlande et de l'Afrique du Sud montrent que dans le secteur manufacturier les femmes ont été davantage concernées par les licenciements que les hommes⁵.
8. Il est généralement admis que, dans certaines branches, l'emploi féminin peut être exposé à des effets cycliques plus importants que l'emploi masculin⁶. Il semble que si la crise économique actuelle pénalise davantage les travailleurs que les travailleuses, c'est parce

⁵ Selon les estimations officielles, dans le secteur manufacturier, 270 000 emplois féminins contre 150 000 emplois masculins ont été supprimés au Japon, 151 810 emplois féminins contre 63 950 emplois masculins ont été supprimés en Thaïlande, et 56 000 emplois féminins contre 49 000 emplois masculins ont été supprimés en Afrique du Sud.

⁶ Shin, D.: «Gender and industry differences in employment cyclicality: Evidence over the post-war period», *Economic Inquiry*, Oxford University Press, vol. 38(4), octobre 2000, pp. 641-650.

que la récession est plus sévère dans les secteurs où la main-d'œuvre masculine est plus importante.

Figure 3. Evolution de l'emploi selon le sexe du 1^{er} trimestre au 2^e trimestre 2009 dans les principaux secteurs économiques (pays sélectionnés) *



* Pays sélectionnés: Afrique du Sud, Australie, Espagne, Etats-Unis, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Portugal et Taïwan (Chine).

¹ Sauf les Etats-Unis. ² Sauf l'Afrique du Sud et les Etats-Unis. ³ Sauf l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Note: Les données présentées sont celles dont disposait le BIT en août 2009. Ces données sont établies à partir de définitions nationales et n'ont pas été ajustées ou modifiées par le BIT.

Source: Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays; les données concernant les pays de l'Union européenne (UE) sont fournies par EUROSTAT.

9. La détérioration des conditions de travail est aussi prononcée que celle de l'emploi. Des mesures telles que la réduction de la durée du travail, le gel des salaires, les réductions de salaire, la diminution des allocations de maladie ou des pensions de retraite ont été prises dans tous les secteurs. Ainsi, entre mars 2008 et mars 2009, la durée moyenne du travail hebdomadaire a fortement diminué dans le transport, l'entreposage et les communications (-0,64), le bâtiment (-0,49) et l'industrie manufacturière (-0,48) (voir tableau 2). La détérioration est plus sensible dans certains pays et dans certains secteurs. Au Canada, par exemple, la diminution de la durée du travail dans la branche transport, entreposage et communications (-3,30) a été plus importante que la diminution moyenne enregistrée dans les autres; au Japon, elle a été de 4,73 pour cent dans l'industrie manufacturière⁷. A l'inverse, quelques pays ont signalé une augmentation de la durée du travail dans certains secteurs pendant la période considérée. C'est notamment le cas du Royaume-Uni dans l'agriculture (+2,50) et de la Belgique dans les services d'hôtellerie et de restauration (+1,20)⁸. Les aménagements du temps de travail ont peut-être permis de prévenir des licenciements supplémentaires, mais ils ne semblent pas avoir contribué à l'amélioration

⁷ Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays.

⁸ *Ibid.*

des salaires réels. Les modifications des conditions de travail ont souvent, mais pas toujours, été négociées avec les travailleurs. Toutefois, les travailleurs à temps partiel et ceux qui ont un emploi non permanent, notamment les migrants, ne sont généralement pas représentés au sein des entreprises et ont été très durement touchés par la crise.

Tableau 2. Durée moyenne hebdomadaire du travail dans les principaux secteurs économiques (pays sélectionnés) *

	Mars 2008	Mars 2009	Evolution de la durée du travail
Economie totale ^{1**}	42,18	41,90	-0,28
Agriculture, sylviculture et pêche ²	47,94	47,75	-0,19
Industrie manufacturière ³	41,24	40,76	-0,48
Bâtiment ³	42,79	42,30	-0,49
Commerce de gros et de détail ⁴	41,51	41,23	-0,28
Hôtellerie-restauration ⁴	42,58	42,24	-0,34
Transport, entreposage et communications ⁴	42,50	41,86	-0,64
Administration publique ⁵	39,50	39,40	-0,10

* Pays sélectionnés: Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Turquie.

** Les chiffres de l'économie totale sont des chiffres globaux dans lesquels sont inclus ceux des secteurs qui ne sont pas représentés dans le tableau.

¹ Sauf Canada, Etats-Unis et Japon. ² Sauf Brésil, Canada, Etats-Unis, France, Irlande, Japon et Turquie. ³ Sauf Brésil, Etats-Unis, France, Irlande et Turquie. ⁴ Sauf Brésil, France, Irlande et Turquie. ⁵ Sauf Brésil, Etats-Unis, France, Irlande, Japon et Turquie.

Note: Les données présentées sont celles dont disposait le BIT en août 2009. Ces données sont établies à partir de définitions nationales et n'ont pas été ajustées ou modifiées par le BIT.

Source: Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays; les données concernant les pays de l'Union européenne (UE) sont fournies par EUROSTAT.

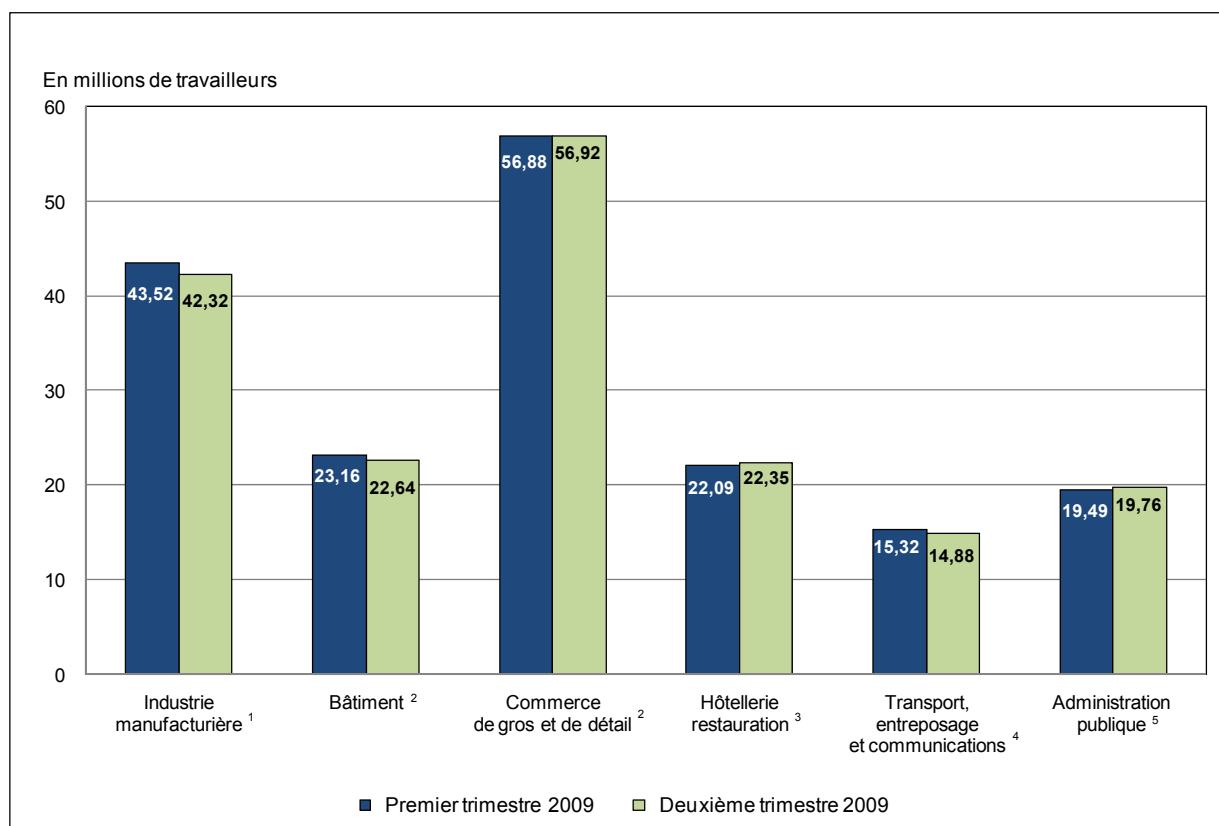
- 10.** Bien que des suppressions d'emplois aient été encore signalées pendant le deuxième trimestre de 2009, il semble que, depuis ces six derniers mois, leur rythme ait quelque peu ralenti dans certains pays et secteurs. Par exemple, aux Etats-Unis, le nombre moyen de suppressions d'emplois entre mai et juillet 2009 (331 000) représentait environ la moitié de celui qui avait été enregistré entre novembre 2008 et avril 2009 (645 000)⁹. De la même manière, certains secteurs comme le commerce de gros et de détail ou l'hôtellerie-restauration commencent à mieux résister (voir figure 4). S'il est vrai que les travailleurs temporaires ont souvent été les premiers à perdre leur emploi, il semble qu'ils seront également les premiers à être réembauchés dès les premiers signes de reprise. Par exemple, au Canada et aux Etats-Unis, pendant le deuxième trimestre de 2009, l'emploi a principalement progressé dans les postes à temps partiel¹⁰. Néanmoins, certains analystes s'inquiètent déjà des conséquences que pourrait avoir sur le travail décent la création de formes de travail vulnérables et atypiques. Certains signes portent cependant à penser que la crise a atteint son paroxysme et que les efforts de relance commencent à produire leurs effets. Ces tendances doivent être considérées avec prudence car elles pourraient s'inverser en raison de la forte volatilité du marché et du comportement erratique de l'économie dans son ensemble. La production et les exportations ont légèrement augmenté mais leur volume reste encore très inférieur aux niveaux records atteints avant la crise. Dans ce

⁹ Bureau of Labour Statistics, ministère du Travail des Etats-Unis.

¹⁰ Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays.

contexte, l'évolution à venir du marché du travail reste incertaine et les niveaux d'emploi et de rémunération pourraient rester faibles pendant quelque temps.

Figure 4. Emploi dans les principaux secteurs économiques (pays sélectionnés) *



* Pays sélectionnés: Afrique du Sud, Australie, Brésil, Canada, Espagne, Etats-Unis, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Portugal, Royaume-Uni et Taiwan (Chine).

¹ Sauf Brésil. ² Sauf Royaume-Uni. ³ Sauf Brésil, Afrique du Sud et Royaume-Uni. ⁴ Sauf Brésil et Royaume-Uni. ⁵ Sauf Brésil, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Royaume-Uni.

Note: Les données présentées sont celles dont disposait le BIT en août 2009. Ces données sont établies à partir de définitions nationales et n'ont pas été ajustées ou modifiées par le BIT.

Source: Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays; les données concernant les pays de l'Union européenne sont fournies par EUROSTAT.

Secteurs de l'automobile, du bâtiment et des services financiers – Mise à jour des informations ¹¹

11. Dans les services financiers, l'automobile et le bâtiment, les conditions de travail continuent à pâtir de la crise. L'emploi dans l'industrie automobile a fortement régressé aux Etats-Unis et un peu moins en Europe. Aux Etats-Unis, les effectifs du secteur de la construction automobile et de la fabrication de pièces ont diminué de 30 pour cent (623 000 personnes) entre juin 2008 et juin 2009. Chez les concessionnaires, l'emploi a chuté de plus de 10 pour cent ¹². En Europe, les suppressions d'emplois ont atteint leur maximum pendant le quatrième trimestre de 2008 (environ 32 000) mais ont diminué

¹¹ On trouvera une analyse détaillée de l'impact de la crise mondiale sur le secteur financier et ceux de l'automobile et du bâtiment dans les documents GB.304/STM/2/2 et GDFFSW/2009.

¹² Bureau of Labour Statistics, ministère du Travail des Etats-Unis.

pendant le premier trimestre de 2009 (16 000)¹³. Les équipementiers ont été très durement touchés par la crise. Sur 5 000 équipementiers européens, 200 ont déposé leur bilan entre décembre 2008 et juillet 2009.

12. Dans le secteur des services financiers, le nombre total de suppressions d'emplois annoncées par les banques, les fonds d'investissement et les assureurs dépassait 385 000 fin juin 2009¹⁴. Cependant, ce nombre est en réalité beaucoup plus élevé en raison des licenciements dans les entreprises fournissant des services de sous-traitance aux établissements financiers et des suppressions d'emplois liées aux dépôts de bilan et aux fermetures d'une multitude de petites entreprises financières. Bien que les analystes estiment, pour la plupart, que cette vague de licenciements massifs devrait toucher à sa fin, ils ne prévoient aucune reprise véritable de l'embauche au moins pendant l'année qui vient. La situation évoluera toutefois selon les activités, l'embauche reprenant modestement dans les activités d'investissement comme les prises de participation, les opérations à taux fixe et les placements sur les matières premières, tandis que l'emploi reculera ou stagnera dans les activités traditionnelles et le crédit à la consommation.
13. Dans le secteur du bâtiment, l'emploi a continué à décliner. Entre mars 2008 et mars 2009, les licenciements les plus importants ont eu lieu aux Etats-Unis (873 000), en Espagne (700 000) et au Japon (200 000)¹⁵. Ces chiffres augmenteront probablement lorsque ceux de grandes économies émergentes comme la Chine et l'Inde seront connus. La tendance à la baisse s'est poursuivie pendant tout le deuxième trimestre de 2009 (voir figure 3).
14. Les mesures gouvernementales destinées à relancer l'activité dans l'industrie automobile, le bâtiment et les services financiers ont permis de stabiliser quelque peu ces secteurs. Depuis le début de la crise, certains pays ont adopté toute une série de mesures visant à stimuler la demande, à garantir la solvabilité et les liquidités des entreprises et à sauvegarder l'emploi¹⁶. Conscients du fait que la reprise économique est une condition essentielle pour permettre aux établissements financiers d'assumer à nouveau leur rôle d'intermédiaires, les pouvoirs publics ont apporté à ce secteur plus qu'à tout autre une aide massive, durable et diversifiée. Cette aide a pris les formes suivantes: injection de capitaux, achat d'actifs immobilisés ou d'actifs dont les prix courants sur le marché sont nettement inférieurs à leur valeur comptable, prêts par les gouvernements et les banques centrales, garanties des actifs et émission d'emprunts et, dans certains cas, nationalisation pure et simple d'établissements défaillants. Parallèlement, les gouvernements ont inscrit dans leurs plans de relance de nombreux programmes de construction et d'investissement dans les infrastructures. Ces mesures, une fois mises en œuvre, devraient fortement contribuer au redressement du secteur et avoir un impact positif sur l'emploi. Dans l'industrie automobile, plusieurs pays ont mis en place des dispositifs visant à inciter les consommateurs à acheter de nouvelles voitures. Ces dispositifs ont été particulièrement efficaces en Allemagne et aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, les pouvoirs publics ont également apporté une aide directe à deux entreprises nationales et aux équipementiers en lançant des programmes de relance d'un montant de près de 40 milliards de dollars. Les deux entreprises concernées (General Motors et Chrysler) sont actuellement engagées dans un vaste plan de restructuration. En Europe, les prêts de la Banque européenne d'investissement à l'industrie automobile s'élèveront à près de 7 milliards d'euros. Les

¹³ European Restructuring Monitor, 2009.

¹⁴ <http://www.reuters.com/article/privateEquityFinancialServicesAndRealEstate/idUSFINJOBS20090624>.

¹⁵ Enquêtes nationales sur la population active et estimations officielles de chaque pays.

¹⁶ Se reporter ci-dessous à la section «Réponses sectorielles».

chiffres d'affaires du mois de juin montrent que les ventes sont en nette augmentation en Europe où les immatriculations ont augmenté de 2,4 pour cent par rapport à l'année dernière. La Chine et l'Inde font également état d'une croissance soutenue pendant la même période¹⁷. Néanmoins, la reprise n'est pas attendue avant 2011 dans le secteur de l'automobile et son ampleur variera selon les entreprises et les régions.

Mesures récentes prises par le BIT¹⁸

15. Depuis le début de la crise, le Bureau a eu pour priorité immédiate de promouvoir le dialogue social pour permettre aux acteurs clés de l'économie réelle d'élaborer ensemble des stratégies de lutte contre la récession. La présente section décrit les activités mises en œuvre par le Bureau dans les secteurs des services financiers, du bâtiment et de l'automobile et passe brièvement en revue les résultats obtenus et les mesures de suivi.
16. Sur la demande pressante des partenaires sociaux concernés (octobre 2008), le Bureau a organisé un forum de dialogue mondial les 24 et 25 février 2009 pour mesurer l'impact de la crise sur les travailleurs du secteur financier et proposer des mesures visant à en atténuer les effets. Dans le prolongement de ce forum, le Bureau a participé à l'organisation d'un atelier national tripartite à São Paulo, au Brésil, pour examiner les résultats d'une étude d'évaluation rapide de l'impact de la crise sur le secteur financier de ce pays et proposer une riposte concertée. Un exercice similaire est prévu en novembre de cette année en République-Unie de Tanzanie. L'atelier, qui réunira des délégations tripartites d'Égypte, du Kenya, du Nigéria, de l'Afrique du Sud et de la République-Unie de Tanzanie, examinera, sur la base d'études qui sont actuellement menées dans ces pays, les effets de la crise sur les travailleurs du secteur financier et proposera des stratégies pour y faire face.
17. En février 2009, le BIT a organisé un forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le cadre des marchés publics locaux relatifs aux travaux d'infrastructure. Le sujet était d'actualité car plusieurs gouvernements venaient de mettre en œuvre des mesures de relance ciblant plus particulièrement le secteur du bâtiment. Dans ce secteur, les investissements sont en grande partie réalisés par les pouvoirs publics et une proportion non négligeable de la main-d'œuvre travaille dans des entreprises exécutant des commandes de l'Etat. Pour autant que les entreprises retenues proposent des prix compétitifs et respectent les normes du travail, les politiques d'achats publics sont un excellent moyen de garantir des conditions de travail décentes dans le secteur. Les participants au forum ont, à cet égard, souligné qu'il est nécessaire de renforcer les dispositifs permettant de veiller à ce que la législation et les cahiers des charges soient respectés. Ces conditions sont essentielles pour que les normes de travail décent soient appliquées dans les marchés publics conclus dans le cadre des programmes de relance.
18. Le 20 et le 21 mai 2009, le Bureau et l'Institut international d'études sociales ont organisé une table ronde sur l'industrie automobile. A cette occasion, plus de 20 experts mandatés par des groupes de réflexion, des universités et des organisations internationales ont examiné avec les experts travailleurs et employeurs la situation du secteur et ses perspectives. Cette réunion a débouché sur la création d'un réseau de connaissances destiné à renforcer la collaboration au sein du Bureau et entre ce dernier et des spécialistes externes de l'industrie automobile. Le programme d'action de l'OIT sur la fabrication du matériel de transport a été réorienté pour tenir compte de la crise. Un séminaire régional

¹⁷ Economist Intelligence Unit.

¹⁸ Les activités du Bureau concernant l'Atelier technique tripartite sur l'incidence de la crise alimentaire sur le travail décent et son suivi sont présentées dans le document GB.306/STM/2/3.

asiatique sur l'industrie automobile se réunira au mois de décembre de cette année pour débattre de la crise et du Pacte mondial pour l'emploi.

Analyse des secteurs de l'industrie textile et de l'aviation civile

19. Pendant le premier trimestre de 2009, d'autres secteurs comme l'industrie textile et l'aviation civile ont particulièrement souffert de la crise. Des pays dont l'économie dépend en très grande partie des exportations de vêtements et de chaussures¹⁹, notamment le Bangladesh, le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, le Lesotho, le Pakistan et le Viet Nam font partie de ceux que la Banque mondiale considère comme risquant plus particulièrement de voir la pauvreté s'aggraver à cause de la crise. De même, des informations récentes de l'Association du transport aérien international (IATA) et d'autres sources compétentes confirment que, dans le monde entier, les compagnies aériennes et leurs salariés ont été durement frappés par la crise financière. La présente section donne un aperçu de l'évolution récente du marché du travail dans ces secteurs en analysant des problèmes sociaux qui leur sont propres et en examinant les mesures que les mandants et l'OIT pourraient envisager de prendre en conséquence.

Industrie du textile et de l'habillement

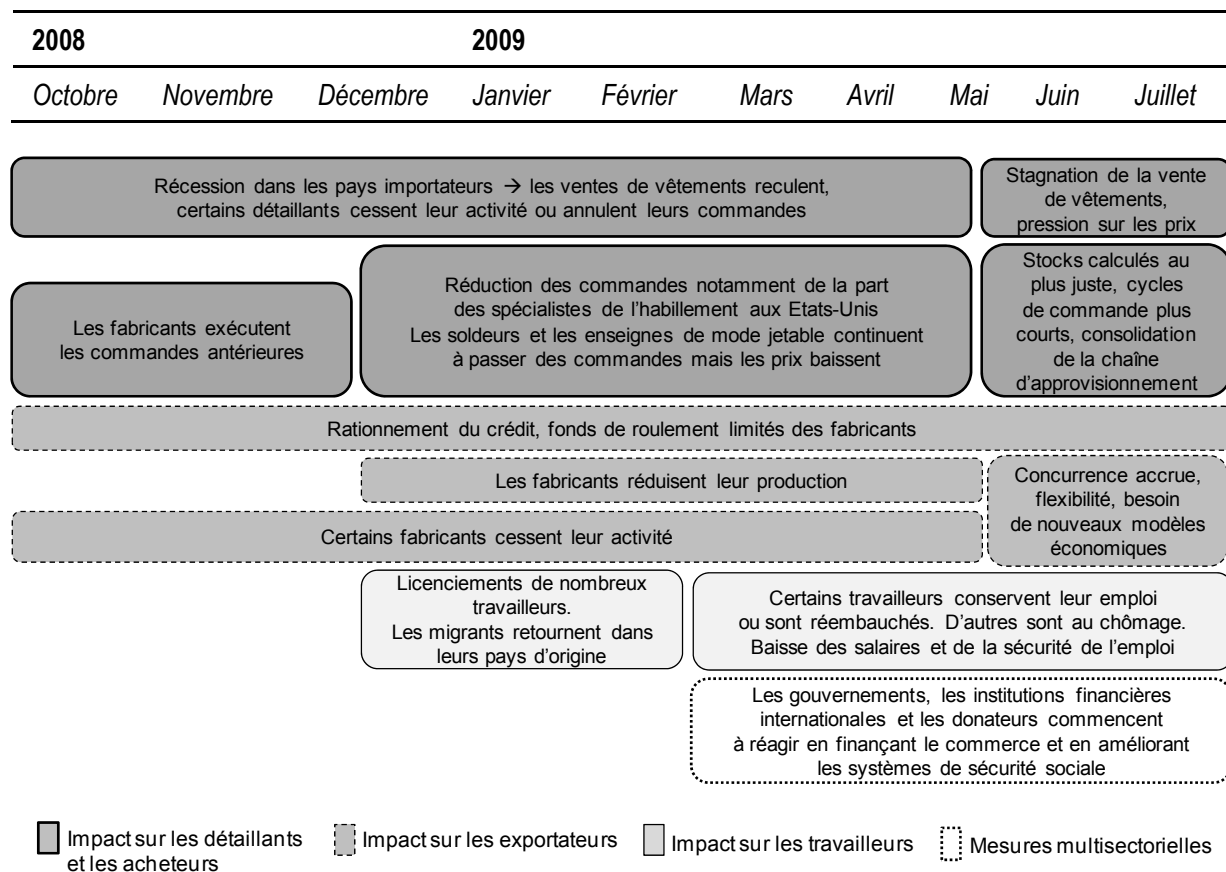
Impact de la crise sur une industrie en transition²⁰

20. Dans les pays en développement, un grand nombre de fabricants de vêtements déjà fragilisés ont cessé leur activité pendant la première phase de la récession. La phase actuelle, caractérisée par la stagnation des ventes, des commandes passées à la dernière minute, la baisse des prix et la multiplication des fusions d'entreprises, est dominée par l'incertitude. Dans certains pays, la crise a accentué les difficultés de l'industrie du textile et de l'habillement, lui faisant perdre la place prépondérante qu'elle occupait dans l'économie nationale. Dans d'autres, l'alternative est la suivante: poursuivre le nivellement par le bas ou opter pour le travail décent.

¹⁹ Banque mondiale: *The global economic crisis: Assessing vulnerability with a poverty lens*, Note de politique générale, Washington, DC, 2009.

²⁰ Cette section se fonde sur les résultats de l'étude réalisée à la demande du Bureau: «Implications of the global financial and economic crisis on the textile and clothing sector». Le document sera publié sous la forme d'un document de travail.

Figure 5. Evolution de la crise financière dans le secteur du textile et de l'habillement



21. Le secteur est confronté à la baisse des ventes et des commandes sur les marchés d'Amérique du Nord, de l'Union européenne et du Japon. Beaucoup de détaillants ont réagi en réduisant les stocks, ce qui, après un premier délai de réaction, a pour effet de faire chuter plus rapidement les commandes de vêtements que les ventes au détail. Globalement, le commerce mondial de l'habillement a fléchi de 0,5 pour cent en 2008 et les importations ne cessent de régresser, la valeur des échanges chutant plus rapidement que les volumes. Pendant les trois premiers mois de cette année, les exportations vers les Etats-Unis ont baissé de presque 10 pour cent en valeur et de 5 pour cent en volume par rapport à la même période de l'année dernière, ce qui a eu pour conséquence d'annuler toute la croissance des échanges enregistrée depuis la suppression des contingents. En règle générale, depuis la fin de l'Arrangement multifibres (AMF)²¹, les gagnants et les perdants sur le marché sont restés les mêmes. La Chine, plus grand exportateur d'Asie, et le Honduras ont accru leurs parts de marché alors que les autres pays exportateurs d'Amérique centrale, et ceux du Cambodge, de l'Afrique et de l'Europe centrale en ont perdu. Si les importations des Etats-Unis provenant des cinq principaux exportateurs asiatiques (Chine, Viet Nam, Indonésie, Inde et Bangladesh) restent dynamiques ou se redressent, celles provenant des autres pays sont en rapide déclin (30 pour cent de baisse au mois de mai 2009). Même les pays qui maintiennent leur volume d'exportation subissent une baisse des prix.

22. La récession a moins modifié la nature de l'industrie de l'habillement qu'elle n'a accéléré son évolution structurelle caractérisée en particulier par l'extrême vulnérabilité des entreprises de confection qui pratiquent de faibles marges et prennent des risques élevés; le

²¹ Système de contingentement qui règlementait les échanges commerciaux dans le textile et l'habillement jusqu'en 2005.

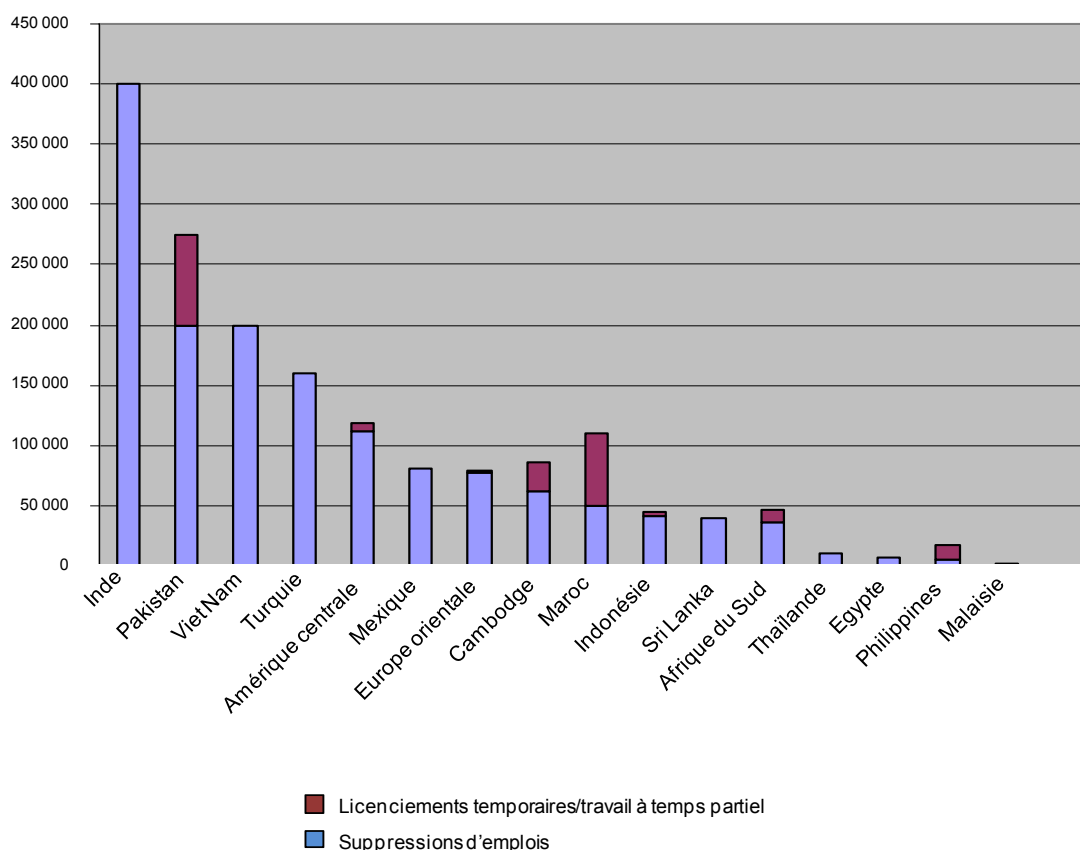
regroupement des chaînes d'approvisionnement qui compromet la compétitivité des petits pays et des petits producteurs sur le marché mondial du vêtement²²; la pression sur les prix et les conditions de travail précaires, notamment dans les segments à faible valeur ajoutée; ainsi que l'absence de vision à long terme et de données sur lesquelles le secteur pourrait s'appuyer pour assurer la viabilité des chaînes d'approvisionnement, la compétitivité des entreprises et des conditions de travail décentes²³.

23. Bien que les chiffres exacts soient encore controversés, il est clair que les licenciements ont durement frappé le secteur depuis le début de la crise. Selon la Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC), environ 8 000 unités de production de textile, de vêtements et de chaussures ont fermé leurs portes depuis juin 2008 dans des pays émergents, entraînant la suppression de 11 millions d'emplois et obligeant trois millions de personnes à travailler à temps partiel, sur un effectif global d'environ 60 millions de travailleurs (voir figure 6). Des fermetures d'entreprises et des licenciements parfois sans préavis, qui laissent les travailleurs sans indemnités de licenciement et dans l'impossibilité de percevoir leurs arriérés de salaire, ont été signalés par les syndicats, les ONG, les associations de fabricants, les acheteurs et les médias locaux.
24. Compte tenu de cette difficulté d'évaluer l'ampleur des suppressions d'emplois, il est difficile aussi de savoir dans quelle mesure les suppressions d'emplois et les fermetures d'entreprises génèrent un chômage cyclique, structurel ou frictionnel. Des observations empiriques donnent à penser que tous les cas de figure sont envisageables, les employeurs de certains pays asiatiques signalant même des difficultés de recrutement. Les grands perdants de la récession sont les pays qui avaient déjà la plus grande peine à maintenir leur compétitivité, comme les fournisseurs d'Amérique centrale, d'Europe centrale et orientale et du Pakistan. Les suppressions d'emplois dans ces pays pourraient résulter d'une combinaison de chômage cyclique et de chômage structurel car les usines locales réduisaient déjà leurs effectifs ou cessaient déjà leurs activités avant la récession.

²² Forum de l'AMF, enquête des acheteurs.

²³ *Ibid.*

Figure 6. Suppressions d'emplois signalées dans le secteur du textile et de l'habillement



Note: En Chine, il a été signalé que 10 millions de travailleurs du secteur du textile et de l'habillement ont perdu leur emploi.

Source: Sur la base des chiffres fournis par la FITTHC.

25. Les conséquences sociales de la crise risquent d'être dévastatrices et durables. L'«informalisation» du marché du travail et de vastes migrations inversées, des villes vers les campagnes, enferment les populations dans un cycle de pauvreté caractérisée par la perte de leurs biens et la perte de leurs compétences²⁴. Ceux qui conservent leur emploi voient la valeur de celui-ci diminuer en raison de la réduction des heures supplémentaires et des primes. Du fait de la croissance du segment bas de gamme du marché, les emplois préservés ou créés risquent d'être ceux qui n'offrent pas de travail décent. Dans de nombreux pays, les relations du travail se détériorent à cause de la crise.

Vers une reprise durable: promouvoir les bonnes pratiques

26. Plutôt que de mettre l'accent sur la sauvegarde de l'emploi, les gouvernements et les organisations professionnelles ont préféré, dans leurs plans de relance initiaux, répondre prioritairement aux besoins immédiats des entreprises en difficulté. Les principales mesures prises ont consisté à financer le crédit et les activités commerciales, à diminuer les impôts, à accorder des dégrèvements et des subventions et à réduire les coûts. Selon la FITTHC, les diverses mesures de relance actuellement mises en œuvre doivent être renforcées et mieux ciblées, l'accent devant être mis sur la création d'emplois et la sauvegarde des emplois existants. Certains gouvernements ont commencé à agir en ce sens en se préoccupant tout autant de la vulnérabilité des entreprises que de celle des

²⁴ Emmett B.: *Women workers pay the price for the global economic crisis*, Oxfam GB, 2009.

travailleurs. Il ne demeure pas moins que la plupart des problèmes sociaux générés par la crise ne sont pas résolus.

27. La crise a également eu pour effet de redonner toute leur importance aux mesures visant à rétablir la confiance et la concertation tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les pratiques suivantes méritent, à cet égard, d'être signalées:

- Certains acheteurs internationaux prennent des mesures visant à garantir que les fermetures d'entreprises et les licenciements dans leur chaîne d'approvisionnement respectent la législation et les bonnes pratiques. Au Honduras, en Malaisie et au Bangladesh des conflits relatifs au non-paiement d'indemnités de licenciement ont été résolus grâce à l'intervention de clients importants. Dans certains cas, les acheteurs ont accepté de régler ces indemnités directement aux travailleurs. De grandes enseignes ont également commencé à réfléchir aux modifications qu'il est nécessaire d'apporter à la stratégie des chaînes d'approvisionnement. Celle-ci doit dorénavant s'articuler autour de trois axes: une plus large répartition géographique des consommateurs, le recours à une main-d'œuvre plus qualifiée en vue d'obtenir des gains de productivité significatifs et l'innovation pour la préservation de l'environnement.
- Certains gouvernements prennent actuellement des mesures en faveur de la mise en place de programmes de formation et de filets de protection sociale. Par exemple, au Maroc, l'association des employeurs du textile et le gouvernement ont conclu un accord relatif à la formation des travailleurs licenciés, lequel prévoit une aide de l'Etat et des investissements dans des formations visant à améliorer la productivité et la créativité des entreprises.
- Plusieurs organismes d'aide au développement, donateurs et ONG agissent déjà en faveur du travail décent et de la compétitivité des entreprises²⁵. Nombre de ces acteurs réévaluent leurs stratégies pour tenir compte de la récession. Le programme du BIT «Travailler mieux» renforce, en partenariat avec la Société financière internationale (SFI) et certaines marques et fabricants de vêtements, ses interventions à l'échelle nationale et réfléchit à la manière d'intégrer dans celles-ci des activités qui contribuent à une meilleure gestion de l'environnement. Des initiatives multisectorielles comme Fair Labor Association (FLA), l'Initiative sur le commerce éthique (ETI) et le Forum de l'AMF²⁶ ont adopté des lignes directrices pour une «transition responsable» afin de garantir que l'impact sur les travailleurs des fusions opérées dans les chaînes d'approvisionnement soit pris en considération.

Mettre en pratique le Pacte mondial pour l'emploi dans le secteur du textile et de l'habillement

28. Les réponses à la crise qui sont actuellement élaborées doivent être davantage axées sur les aspects sociaux et sur une vision à long terme du travail décent dans le secteur. Les gouvernements se sont engagés à coopérer avec les organisations d'employeurs et de

²⁵ Andrieu J.B., Bell S., Gibbons S. et Newitt K.: «Bilateral relations and cooperation activities in the area of employment and decent work between EU Member States or relevant international organizations, on the one hand, and selected emerging economies, neighbourhood countries and strategic partners of the EU on the other», Ergon Associates.

²⁶ Le Forum de l'AMF est un réseau multipartite ouvert qui promeut la responsabilité sociale et la compétitivité responsable dans les entreprises nationales de confection. Participent notamment à ce forum des fabricants et des acheteurs de vêtements, des syndicats (la FITTHC), des ONG, des pays importateurs et exportateurs et des institutions internationales comme l'OIT et la Banque mondiale.

travailleurs pour contrer les effets immédiats de la crise et créer les conditions d'une reprise durable du secteur. Il ressort d'une étude réalisée en 2008 par le Forum de l'AMF que, si les associations de fabricants, les syndicats, les donateurs et les entités multipartites commencent à s'intéresser aux conséquences de la crise pour l'avenir du secteur, leur action manque toutefois de coordination. Le Pacte mondial pour l'emploi décrit l'esprit dans lequel une telle coordination pourrait avoir lieu. Il peut contribuer de manière significative à une reprise effective dans le secteur si les acteurs concernés prennent les mesures suivantes: incorporation des principes du travail décent dans les mesures de relance macroéconomique; mise en œuvre de mesures d'aide à court terme ciblant les travailleurs du textile et de l'habillement les plus éprouvés par la crise; mise en place de systèmes de protection sociale viables; investissement dans le développement des compétences; limitation des suppressions d'emplois grâce à des solutions élaborées dans le cadre du dialogue social; aide à la création d'emplois grâce à des politiques de restructuration socialement responsable; renforcement de l'accès au crédit; et mise en place d'un environnement propice aux entreprises durables, notamment aux petites et moyennes entreprises.

29. Dans ce contexte, le Bureau a pris des mesures concrètes. Au Cambodge, le programme «Travailler mieux» aidera les mandants par le biais d'évaluations rapides pour réunir des informations sur la situation des travailleurs licenciés à cause de la crise et élaborer des solutions efficaces; d'une aide à la gestion responsable des licenciements; de mesures propres à rétablir la confiance au sein du secteur; et de la promotion d'une formation professionnelle ciblée. En Roumanie, le dialogue social sera encouragé en vue d'identifier les éléments du pacte qui peuvent être intégrés dans une stratégie de reprise pour le secteur.
30. L'initiative pour une industrie de l'habillement et de la chaussure durable lancée par le Forum de l'AMF est un bon exemple de ce que peut être une initiative conforme aux principes du Pacte mondial pour l'emploi. Elle est axée sur le travail décent et préconise le versement d'un salaire suffisant pour stimuler la consommation intérieure. Elle recommande de mettre en place des mécanismes permettant d'octroyer des crédits et des financements urgents et parallèlement de renforcer les normes du travail, de combiner les efforts de stabilisation à court terme avec des mesures destinées à préparer la reprise dans le secteur, de stimuler la compétitivité par la formation plutôt que par des licenciements pour protéger les travailleurs et mettre à profit les temps morts pour améliorer les compétences et la productivité. Pour les cas où les entreprises ne survivraient pas, l'initiative prévoit des plans de transition responsable assurant aux travailleurs licenciés toutes les prestations auxquelles ils ont droit telles que: arriérés de salaire, pension et indemnités de licenciement, accès aux agences d'emploi, reconversion, etc., avec le soutien des régimes publics de protection sociale. Le BIT et les partenaires sociaux sont pleinement associés à cette initiative.

Aviation civile

L'impact de la crise sur un secteur en difficulté²⁷

31. L'impact de la crise sur l'aviation civile a déjà fait oublier celui des attentats du 11 septembre. L'impact économique de la crise mondiale sur l'aviation civile est estimé à environ 3,5 billions de dollars des Etats-Unis, ce qui représente 7,5 pour cent du PIB mondial²⁸. Alors qu'elles ont baissé de 7 pour cent après les attentats de 2001, les recettes du secteur devraient chuter de 15 pour cent²⁹ en 2009. Les synergies unissant l'économie mondiale et la demande de transport aérien font de l'aviation civile un des secteurs les plus malmenés en période de récession. La demande de transport aérien est procyclique, ce qui signifie que généralement le trafic aérien augmente (diminue) avec l'expansion (récession) économique mais à un rythme plus rapide que l'économie. Les données publiées par l'IATA, qui comparent la demande de juin 2008 à celle de juin 2009, indiquent que la demande de transport de passagers et de fret s'est modifiée partout dans le monde mais de manière différenciée selon les régions. C'est dans la région Asie-Pacifique que la demande semble avoir le plus souffert. En juin 2009, le revenu-passager-kilomètre (RPK) dans la région a baissé de 14,5 pour cent par rapport à juin 2008 alors que cette baisse n'a été que de 6,7 pour cent en Amérique du Nord et de 7,1 pour cent en Europe. Le RPK a également baissé en Amérique latine (-4,7 pour cent) et en Afrique (-5,9 pour cent) mais a augmenté au Moyen-Orient (+12,9 pour cent). La demande de fret aérien a, quant à elle, baissé dans toutes les régions. Ces estimations indiquent que toutes les régions seront touchées par la crise, mais dans des proportions variables. De plus, elles donnent à penser que la situation de ce secteur déjà très malmené en 2008 risque de s'aggraver³⁰. Entre le début et la fin de l'année 2008, le cours des actions des compagnies aériennes a baissé de 60 pour cent. En 2008, les pertes du secteur se sont élevées à 5 milliards de dollars.

32. Bien que la crise financière ait été ressentie dans toutes les branches d'activité ou presque, son impact sur l'aviation civile internationale a été particulièrement brutal. Le secteur emploie 31,9 millions de personnes dans le monde; en 2006, il a créé 5,5 millions d'emplois directs (4,7 millions de personnes travaillant dans les compagnies aériennes et les aéroports et environ 800 000 personnes travaillant dans l'industrie aérospatiale civile) et 6,3 millions d'emplois supplémentaires par le biais des achats de biens et de services dans la chaîne logistique du transport aérien; 2,9 millions d'emplois sont créés par les dépenses des salariés; et 17,1 millions d'emplois par l'effet catalyseur des transports aériens sur le tourisme. La crise a entraîné des programmes de réduction d'emplois et une évolution des conditions de travail. Entre mai 2008 et mai 2009, des emplois ont été supprimés dans plusieurs grandes compagnies aériennes des Etats-Unis (voir tableau 3). En Europe, XL Airways, compagnie aérienne basée au Royaume-Uni, (environ 1 700 salariés) et le transporteur russe Dalavia (environ 2 800 salariés) ont cessé leurs activités. D'autres transporteurs comme Aer Lingus, Air France-KLM et Scandinavian Air Services ont

²⁷ La présente section se fonde sur les résultats de l'étude réalisée à la demande du Bureau et intitulée «The impact of the financial crisis on labour in the civil aviation industry». Cette recherche qui a été entreprise cette année exploite des données provenant de sources secondaires et des données primaires recueillies à la faveur d'entretiens et d'une enquête destinée aux syndicats et à la direction des compagnies d'aviation civile. Le document sera publié sous la forme d'un document de travail.

²⁸ Données communiquées par l'ATAG: *The economic and social benefits of air transport 2008*, Genève, 2006.

²⁹ Selon le Directeur général de l'IATA.

³⁰ Par exemple, 13 compagnies d'aviation américaines (Etats-Unis) ont fait faillite en 2008.

annoncé qu'ils supprimeraient respectivement 1 500, 3 000 et 9 000 emplois. Dans la région Asie-Pacifique, les compagnies aériennes australiennes Qantas et Virgin Blue ont respectivement annoncé 1 750 et 400 suppressions d'emplois et Air New Zealand prévoit de supprimer 200 emplois. Le personnel de cabine est la catégorie qui a le plus souffert de la crise.

Tableau 3. Suppressions d'emplois annoncées et effectives dans des grandes compagnies à bas prix et compagnies régionales des Etats-Unis

Transporteur	Suppressions d'emplois annoncées en 2008	Suppressions d'emplois effectives en SETP * entre mai 2008 et mai 2009	
		Total	% de la main-d'œuvre
Southwest	n.c.	1 500	4,4
American Eagle	n.c.	(500)	(5,8)
Continental	3 000	(1 500)	(4,1)
US Airways	1 700	(1 900)	(5,8)
Delta	4 000	(3 300)	(6,9)
Northwest	2 500	(4 300)	(14,7)
American Airlines	7 000	(4 900)	(6,6)
United Airlines	7 000	(6 600)	(12,6)

* SETP (salariés en équivalent temps plein): Nombre total des salariés calculé en partant du principe que deux salariés à temps partiel équivalent à un salarié à temps plein.

Source: Statistiques du Bureau des transports des Etats-Unis.

- 33.** La crise financière mondiale a eu immédiatement un impact prononcé mais très différencié sur les conditions de travail et d'emploi. Les syndicats de salariés des compagnies aériennes indiquent que les mesures les plus couramment adoptées pour éviter les licenciements ont été le gel des embauches et la compression des coûts par la réduction du temps de travail notamment ³¹. Ainsi, la Lufthansa a réduit le temps de travail de 2 600 salariés de sa branche fret. Le gel des salaires a été appliqué par Singapore Airlines, British Airways, BMI et Virgin. Plus souvent, les compagnies aériennes ont proposé à leurs salariés de prendre des congés sans solde et, dans certains cas, de travailler sans être rémunérés. Par exemple, Air India a permis à 15 000 salariés de prendre des congés sans solde d'une durée de trois à cinq ans. Cathay Pacific a incité 17 000 salariés à prendre quatre semaines de congés sans solde et Japan Airlines a imposé des mesures du même type à 16 000 salariés (deux mois de congés sans rémunération). British Airways a proposé à des salariés de travailler pendant un mois sans être payés. Les licenciements économiques et les congés sans traitement (volontaires ou imposés) ont davantage concerné les salariés nord-américains que leurs collègues d'Europe ou d'Asie-Pacifique.
- 34.** La situation des prestataires de service de la navigation aérienne est particulièrement préoccupante car beaucoup de ces entreprises n'ont pas de réserves financières ou ne peuvent obtenir des prêts commerciaux. Leurs recettes ont baissé de 20 pour cent et elles sont actuellement confrontées à une crise financière sans précédent. Etant donné qu'elles tournaient déjà avec des effectifs réduits avant la crise, il leur est aujourd'hui difficile, voire impossible, de procéder à des compressions de personnel. La Civil Air Navigation

³¹ Une enquête du BIT confirme que les départs volontaires, le non-renouvellement des contrats d'emploi temporaire, la non-transformation des contrats de stagiaires en contrats à temps plein et les congés sans solde figurent parmi les mesures les plus fréquemment adoptées par les compagnies aériennes.

Services Organization (CANSO) déclare que, pour surmonter la crise, les prestataires de services de la navigation aérienne ont diminué le nombre d'heures supplémentaires, allégé leurs effectifs externes, bloqué les salaires, proposé des départs à la retraite anticipés et réduit la formation. Les syndicats estiment que cette dernière mesure peut avoir de graves répercussions sur les activités générales de gestion du trafic aérien et la mise en œuvre de nouvelles technologies.

35. Bien que les politiques de gestion des ressources humaines ne soient pas intentionnellement discriminatoires, les politiques de restructuration ont un impact négatif sur le personnel féminin. Les dirigeants des compagnies aériennes reconnaissent à cet égard que la catégorie la plus durement touchée par ces politiques a été celle du personnel de cabine (et dans une moindre mesure le personnel du service clientèle). Les femmes sont majoritaires dans ces emplois. Elles représentaient, en 2001, 80 pour cent du personnel de cabine aux Etats-Unis.

Autres mesures de lutte contre la crise

36. Il est clair que le secteur a tout intérêt à privilégier le dialogue social s'il veut aboutir à un modèle économique applicable et acceptable dans la crise qu'il traverse actuellement. Les compagnies ont adopté des stratégies très diverses allant de l'adoption de mesures immédiates et unilatérales à des dispositifs réfléchis issus de la concertation. Aux Etats-Unis, certaines compagnies se sont rapidement orientées vers des mesures de réduction des effectifs alors que d'autres ont choisi d'associer les travailleurs aux processus de restructuration pour parvenir à une stratégie plus innovante et socialement acceptable. Certaines grandes compagnies des Etats-Unis se sont, par exemple, entendues avec la Airline Pilots' Association (syndicat des pilotes des Etats-Unis) sur la mise en place d'un dispositif permettant aux pilotes de prendre volontairement des congés sans solde tout en conservant leurs avantages. En Europe, Air France-KLM a annoncé que les 3 000 suppressions d'emplois nécessaires seraient obtenues en suspendant le recrutement, en ne renouvelant pas les emplois temporaires et en ne remplaçant pas les départs à la retraite, afin de ne pas procéder à des licenciements. Au Royaume-Uni, les consultations entre la British Airways et la British Airline Pilots' Association (BALPA) ont débouché sur un accord prévoyant des mesures de réduction des coûts qui permettront de faire épargner à la compagnie 26 millions de livres sterling par an. Thomson Airways a, quant à elle, entamé de difficiles discussions avec la BALPA afin de parvenir à un accord permettant de sauvegarder jusqu'à cent postes de pilote moyennant une baisse de 5 pour cent des salaires de ses pilotes.

Le Pacte mondial pour l'emploi: un cadre de référence pour le redressement de l'aviation civile

37. Le Pacte mondial pour l'emploi, qui est un outil sans équivalent pour la recherche de solutions socialement responsables, pourrait ouvrir la voie à une meilleure performance du secteur de l'aviation civile. Bien que tous les éléments proposés dans le pacte soient à même de fournir, dans des circonstances et situations diverses, des réponses axées sur le travail décent adaptées à la crise actuelle du secteur et à toute crise future, deux d'entre eux présentent un intérêt particulier: l'investissement dans le développement des compétences, la remise à niveau et la reconversion professionnelle et la mise en place de dispositifs sociaux bien conçus aidant les entreprises à conserver leurs effectifs.
38. Les entreprises de l'aviation civile doivent conserver suffisamment de personnel qualifié pour pouvoir, dès le retour de la croissance, reprendre leur rythme de croisière en respectant les normes de sécurité appropriées. Dans certains domaines, notamment celui de la gestion du trafic aérien, les crises antérieures ont créé un déficit de personnel qualifié en

raison de la réduction substantielle des budgets de formation et des compressions de personnel qui les ont accompagnées. On considère que le nombre de contrôleurs aériens est actuellement insuffisant et qu'il faudrait en recruter environ 5 000 pour répondre aux besoins du secteur (5 à 30 pour cent du personnel nécessaire selon les pays). Lorsque l'économie redémarrera, l'Europe aura besoin de 1 500 contrôleurs, les Etats-Unis de 1 900 et la région Asie-Pacifique de plus de 1 700.

39. Des politiques de développement des ressources humaines à l'échelle des compagnies ainsi que des mesures gouvernementales de relance encourageant le développement des compétences et la mise en place de programmes de reconversion seraient conformes au Pacte mondial pour l'emploi. Elles pourraient, à court terme, jouer un rôle déterminant dans le redressement du secteur et, à long terme, assurer sa compétitivité.

Réponses sectorielles

40. Confrontés à la dégradation rapide de l'économie mondiale, les gouvernements, les entreprises et les organisations de travailleurs de tous les pays ont dû prendre des mesures énergiques pour atténuer les effets de la crise et stimuler la relance de l'économie réelle et des marchés du travail. Plusieurs mesures financières, budgétaires et politiques ont été adoptées depuis le début de la crise et d'autres initiatives sont actuellement à l'étude pour lutter contre son extension. La plupart de ces mesures ont été mises en œuvre ou sont sur le point d'être appliquées mais rien n'a été fait jusqu'à présent pour évaluer leur efficacité ou leur impact. La présente section passe rapidement en revue les résultats d'une analyse du Bureau qui examine la nature des mesures sectorielles prises dans 62 pays³². Elle donne une vue d'ensemble des différents moyens et instruments que ces pays ont mis en place pour soutenir les entreprises, combattre le chômage et protéger les travailleurs.
41. Sur les 246 mesures sectorielles qui ont été recensées et analysées par le Bureau, 90 pour cent ont été prises par les gouvernements nationaux et, dans certains cas, les administrations locales. Bien que les organisations de travailleurs et d'employeurs aient parfois pu être consultées à des degrés divers lors de leur élaboration, seules quelques-unes de ces mesures sont de nature bi ou tripartite.
42. Les mesures visant à stimuler la demande globale et à revitaliser des secteurs clés ont été plus nombreuses que celles directement destinées à créer des emplois. Près de 53 pour cent des mesures ont eu pour objectif de stimuler la demande globale, de redresser des secteurs spécifiques et de restaurer la confiance dans les marchés financiers. Dans la plupart des cas, elles ne visaient qu'indirectement la création d'emplois, objectif plutôt poursuivi par des initiatives destinées à protéger les branches employant une main-d'œuvre importante et apportant une contribution significative au PIB. Seules 25,6 pour cent de ces mesures ciblent explicitement la création d'emplois, notamment dans le secteur de la construction et par le biais de travaux publics à court terme et de projets d'infrastructure. Selon le FMI, les dépenses visant à soutenir en 2008-2010 les secteurs stratégiques ou vulnérables représentent dans les pays du G20 seulement 0,02 pour cent du PIB contre 0,70 pour cent pour les dépenses d'infrastructure (le plus souvent dans les réseaux de transport).
43. Les instruments adoptés diffèrent selon les pays et les secteurs. Pour lutter contre la crise, les gouvernements ont mis en œuvre un large éventail d'instruments et privilégié les politiques monétaires, budgétaires et d'aide au commerce extérieur (voir tableau 4). Beaucoup de pays ont combiné des mesures destinées à augmenter la dépense et à accroître le revenu disponible. Des réductions temporaires d'impôts ciblant les importations et les

³² Il s'agit des mesures annoncées par les pays à la fin de 2008 et au premier semestre de 2009.

exportations ont été adoptées pour aider les secteurs tournés vers la production et l'exportation. Relativement peu de politiques actives du marché du travail (11 pour cent) et de programmes de protection sociale (10,1 pour cent) ont été recensés au niveau sectoriel. L'ampleur des mesures de relance varie en partie en raison des niveaux différents de ressources disponibles et de l'impact plus ou moins prononcé de la crise sur chaque secteur.

Tableau 4. Mesures sectorielles (tableau synthétique)

Secteurs	Mesures						
	Mesures financières	Mesures budgétaires	Commerce	Emploi	Marché du travail	Protection sociale	Protection de l'environnement
Agriculture/produits alimentaires	•	•	•	•	•	•	•
Automobile	•	•		•	•		•
Services bancaires et financiers	•				•		
Bâtiment	•	•		•	•	•	•
Energie	•	•					•
Chimie	•				•		•
Education					•	•	
Pêche	•	•					
Sylviculture	•	•		•			•
Santé						•	
Hôtellerie et tourisme	•	•	•	•	•		
Technologies de l'information	•						
Secteur maritime	•	•					
Médias et divertissement	•						
Mines	•						
Pétrole	•	•					
Services publics				•	•		
Textile et habillement	•	•	•	•	•	•	
Transports		•		•	•		

Source: BIT: «Review of sector-specific stimulus packages and policy responses to the global economic crisis».

44. Les analyses préliminaires entreprises par certains pays développés révèlent que, en raison de leur complexité et de leur coût, les mesures nécessaires affaiblissent l'efficacité des plans de relance. En Allemagne, par exemple, seule une infime partie des 20 milliards d'euros destinés à l'investissement public a été injectée jusqu'ici dans des projets d'infrastructure à cause de la lenteur des procédures de planification et d'application. Au Royaume-Uni, six mois après avoir adopté de nouvelles mesures pour renflouer le secteur bancaire et l'économie, le gouvernement s'est aperçu qu'elles étaient en partie inutiles car suscitant peu d'intérêt chez les acteurs concernés. En janvier dernier, par exemple, le gouvernement britannique a créé un programme de garanties censé relancer le marché des valeurs mobilières adossées à des actifs. Ce système a été mis en place au mois d'avril mais jusqu'à présent aucune grande banque n'a émis de valeur mobilière garantie par ce dispositif car elles estiment qu'il est trop coûteux. Dans des pays en développement, comme l'Afrique du Sud, la mise en œuvre du plan de lutte contre la crise a pris un

important retard en raison de la faible capacité institutionnelle du pays et du manque de coordination entre les différents ministères chargés de son application.

45. D'autres pays ont obtenu de meilleurs résultats. L'administration australienne estime, par exemple, que le regain de confiance des consommateurs est dû à la deuxième vague de mesures visant à stimuler l'économie. Le nombre d'entreprises prévoyant une amélioration des ventes est par ailleurs passé de 34,1 pour cent en avril à 48,1 pour cent en juillet. La Chine a signalé que, entre janvier et mai de cette année, un million d'emplois ont été créés en milieu urbain et le gouvernement du Canada laisse entendre que les investissements d'un montant de 12 milliards de dollars canadiens réalisés dans les infrastructures créeront de 120 000 à 132 000 emplois. Aucune évaluation officielle n'a encore été établie car, dans la plupart des cas, les différentes mesures de relance ont été récemment adoptées ou ne sont pas encore mises en œuvre. De plus, seules certaines de ces mesures ciblent directement le chômage et les conditions de travail. Il convient donc d'analyser avec prudence leur incidence sur le marché du travail.
46. Les politiques volontaristes de relance devront progressivement céder le pas à une croissance auto-entretenu. Alors que l'accent avait été initialement placé sur le court terme, deux problèmes devront retenir l'attention des décideurs dans le moyen et long terme: le volume des subventions accordées à certains secteurs et l'absence de stratégies claires de sortie de crise. Les politiques volontaristes de relance risquent en effet de favoriser le protectionnisme et de provoquer des distorsions du marché. Les gouvernements doivent donc faire preuve de prudence concernant l'extension des mesures de relance sectorielles. Leur tâche est délicate car ils risquent de compromettre la relance s'ils réduisent trop rapidement les dépenses visant à la stimuler. Le problème principal pour les pays est de savoir si une reprise durable peut être assurée une fois que les mesures de relance nationales auront pris fin.
47. Cette crise et la façon dont les problèmes susmentionnés seront résolus modifieront en profondeur la nature et les caractéristiques de nombreux, sinon de tous, secteurs et entreprises. Les effets immédiats de la récession ont entraîné un processus actif mais discret de restructuration au sein des secteurs et entre eux. La valeur boursière encore relativement basse des entreprises pourrait entraîner une nouvelle vague de fusions. L'économie étant en phase de transition, la manière dont chaque secteur réagira aux mesures de relance, de même que la participation active des partenaires sociaux à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces mesures, seront déterminantes pour la résolution des problèmes à court terme et pour la mise en place d'un processus socialement, économiquement, écologiquement et politiquement durable de reprise et de croissance à long terme.
48. Malgré toutes les mesures politiques et économiques qui ont été prises, le chômage structurel élevé, le ralentissement du crédit et la faible capitalisation risquent de limiter le potentiel de croissance. La reprise sectorielle semble lente et ne pourra en aucun cas résoudre des problèmes structurels, comme celui du taux de chômage, qui existaient avant la crise.

Activités à venir

49. Conformément aux priorités définies dans le Pacte mondial pour l'emploi, et en étroite coordination avec les mandats tripartites, le Bureau continuera de promouvoir et de faciliter le dialogue social au niveau sectoriel afin de maximiser l'efficacité et l'impact des mesures de lutte contre la crise. Il organisera, à cette fin, plusieurs événements tripartites nationaux et régionaux.

- 50.** Les partenaires sociaux ont mis l'accent sur la collecte, l'analyse et la diffusion des informations. A cet égard, le Bureau coordonne déjà l'actualisation de données sur l'emploi, la durée du travail et les salaires qui sont ventilées par secteur, pour faire en sorte que les politiques soient fondées sur des observations factuelles. Les informations initiales réunies depuis mars 2009 ont permis de fournir les données empiriques nécessaires à l'élaboration du présent document et seront utilisées pour préparer une analyse approfondie du comportement d'autres secteurs touchés par la crise, tels que le tourisme et les services publics (administration publique, éducation et santé). Cette analyse sera présentée lors de la prochaine session du Conseil d'administration en mars 2010.
- 51.** Le renforcement des capacités de diagnostic et des capacités des services consultatifs est un besoin urgent de beaucoup d'Etats Membres. Le Bureau a déjà lancé des expériences pilotes dans ce domaine, notamment dans les Amériques où il aide le Chili à mettre au point une méthode d'évaluation rapide pour mesurer l'impact de la crise dans les secteurs du bâtiment, du commerce de gros et de détail, de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi que de la sylviculture. Cette expérience ayant donné de bons résultats, elle sera étendue à d'autres secteurs et pays du cône Sud.
- 52.** Le Bureau a identifié certains aspects structurels et à long terme qui doivent retenir l'attention et être analysés. Il est essentiel de bien connaître l'impact de la crise sur la structure des systèmes mondiaux de production et la façon dont l'emploi et les conditions de travail peuvent être améliorés pour décider des changements à apporter au niveau sectoriel dans le processus de reprise. Il faudra aussi connaître la ventilation des effets de la crise par sexe, profession, niveau d'instruction et âge. Des études de cas qualitatives, en particulier dans les pays en développement, peuvent aider à pallier l'actuel manque de données.
- 53.** Le suivi de la mise en œuvre des plans de relance et autres mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la crise au niveau national ainsi que l'évaluation de leur impact sur l'emploi et la protection sociale au niveau sectoriel sont indispensables et pourraient être des tâches prioritaires pour ces deux prochaines années.

Genève, le 23 septembre 2009.

Document soumis pour discussion et orientation.